

Objectif

Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 256 – février 2026

Les titres à la une

Afrique centrale : Mission Article IV au Cameroun : Le FMI appelle à la consolidation des finances publiques et à l'accélération des réformes structurelles

Afrique de l'Est : Prévion d'une forte hausse des dépenses publiques en 2026-2027 en Tanzanie

Afrique de l'Ouest : Publication du bulletin mensuel des statistiques de la BCEAO : hausse continue des indicateurs

Afrique subsaharienne : Réformes économiques, croissance soutenue et inflation modérée : les notations souveraines africaines au plus haut depuis cinq ans

LE CHIFFRE À RETENIR

2 000 Mds ZAR

Le montant cible d'investissements dans les infrastructures sud-africaines pour les cinq prochaines années, annoncé par Cyril Ramaphosa lors de son Discours sur l'état de la Nation, le 12 février dernier.

Table des matières

FOCUS	4
Conjoncture.....	5
Environnement des affaires	12
Projets et financements.....	15
Secteurs d'activités	21
Agriculture et agroalimentaire.....	22
Energies et matières premières.....	22
Industrie, transports et services	22
Contacts.....	29

FOCUS

Perception de la corruption : l'Afrique subsaharienne reste en bas du classement mondial

D'après le rapport [Corruption Perceptions Index \(CPI\) 2025](#) publié par *Transparency International*, qui mesure la perception de la corruption dans le secteur public sur une échelle allant de 0 (très corrompu) à 100 (très intègre), l'Afrique subsaharienne apparaît comme la région la plus exposée à la corruption et aux faiblesses institutionnelles au niveau mondial. En 2025, la moyenne régionale s'établit à 32/100 (après 33/100 en 2024), derrière l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (34/100), la région Moyen-Orient Afrique du Nord (39/100), les Amériques (42/100), l'Asie-Pacifique (45/100) et l'Europe (64/100). Cette situation reflète des fragilités persistantes en matière de gouvernance et d'État de droit, qui pèsent sur l'environnement des affaires et limitent la capacité à attirer des investissements privés. À l'échelle mondiale, la moyenne du CPI s'établit à 42, et 122 pays obtiennent un score inférieur à 50, dont 45 sont situés en Afrique subsaharienne.

Quatre économies se distinguent par des institutions relativement solides et obtiennent un score supérieur à 50 – Seychelles (68/100), Cap Vert (62/100), Botswana (58/100) et Rwanda (58/100) –, mais la majorité des pays d'Afrique subsaharienne affichent des scores inférieurs à 50, traduisant des vulnérabilités persistantes en matière de gouvernance, transparence budgétaire et indépendance judiciaire. Les situations les plus préoccupantes concernent les États fragiles, en guerre ou confrontés à des crises institutionnelles et sécuritaires, principalement situés en Afrique de l'est et en Afrique centrale : la Somalie (9/100), le Soudan du Sud (9/100), l'Erythrée (13/100), le Soudan (14/100), la Guinée équatoriale (15/100), et le Burundi (17/100) figurent parmi les pays perçus comme les plus corrompus au monde. En revanche, en Afrique de l'ouest et australe des pays comme le Sénégal (46/100), la Namibie (46/100), le Bénin (45/100) ou São Tomé (45/100) affichent des performances relativement solides, avec des institutions perçues comme plus stables et un cadre réglementaire plus prévisible, comparables à celui de plusieurs pays européens (Croatie et Roumanie à respectivement 47 et 46/100).

Score	Pays (rang)	Score	Pays (rang)	Score	Pays (rang)	Score	Pays (rang)
68	Seychelles (24 ^e)	40	Tanzanie (84 ^e)	29	Gabon (135 ^e)	21	Guinée-Bissau (161 ^e)
62	Cap-Vert (35 ^e)	38	Éthiopie (96 ^e)	28	Liberia (136 ^e)	21	Mozambique (161 ^e)
58	Botswana (41 ^e)	37	Gambie (99 ^e)	28	Mali (136 ^e)	20	Comores (163 ^e)
58	Rwanda (41 ^e)	37	Lesotho (99 ^e)	26	Cameroun (142 ^e)	20	RDC (163 ^e)
48	Maurice (61 ^e)	37	Zambie (99 ^e)	26	Guinée (142 ^e)	17	Burundi (167 ^e)
46	Namibie (65 ^e)	34	Malawi (109 ^e)	26	Nigeria (142 ^e)	15	Guinée E. (172 ^e)
46	Sénégal (65 ^e)	34	Sierra Leone (109 ^e)	25	Madagascar (148 ^e)	14	Soudan (175 ^e)
45	Bénin (70 ^e)	32	Angola (120 ^e)	25	Ouganda (148 ^e)	13	Érythrée (177 ^e)
45	Sao Tomé (70 ^e)	32	Togo (120 ^e)	24	RCA (150 ^e)	9	Somalie (181 ^e)
43	Côte d'Ivoire (76 ^e)	31	Djibouti (124 ^e)	23	Congo (153 ^e)	9	Soudan du S. (181 ^e)
43	Ghana (76 ^e)	31	Niger (124 ^e)	23	Eswatini (153 ^e)		
41	Afrique du S. (81 ^e)	30	Kenya (130 ^e)	22	Tchad (157 ^e)		
40	Burkina Faso (84 ^e)	30	Mauritanie (130 ^e)	22	Zimbabwe (157 ^e)		

*couleur : évolution du score entre 2024 et 2025

Conjoncture

Afrique subsaharienne – Réformes économiques, croissance soutenue et inflation modérée : les notations souveraines africaines au plus haut depuis cinq ans

Selon S&P Global Ratings, la reprise de la croissance, la mise en œuvre de réformes économiques, et le recul de l'inflation ont permis aux notations souveraines africaines d'atteindre leur niveau le plus élevé depuis plus de cinq ans. Les coûts de financement pourraient diminuer pour de nombreux pays, dans un contexte de modération de l'inflation, de renforcement des monnaies locales et de l'augmentation du prix des matières premières fermes exportées. La croissance réelle moyenne du PIB des pays Africains dans le champ de la notation de S&P devrait atteindre environ 4,5 %, tandis que les déficits budgétaires se réduiraient légèrement, passant en moyenne de 3,7 % du PIB en 2025 à 3,5 % en 2026. Les niveaux d'endettement public devraient rester stables, autour de 61 % du PIB.

En Afrique du Sud, les risques liés aux entreprises publiques (Eskom, Transnet, etc.) sont jugés en diminution, malgré la situation financière toujours difficile de Transnet, la profondeur du système financier domestique restant par ailleurs un atout majeur du pays. S&P note que l'Afrique du Sud pourrait voir sa notation relevée si les déséquilibres budgétaires se réduisaient plus rapidement que prévu et si les réformes étaient maintenues. L'agence de notation avertit toutefois que la fragmentation mondiale et l'évolution des échanges commerciaux pourraient accentuer la volatilité de la demande de matières premières.

Afrique du Sud – Le FMI publie sa revue Article IV

Le 11 février, le FMI a publié son rapport annuel d'examen de la situation économique de l'Afrique du Sud, dit « Article IV ». L'institution souligne la résilience notable de l'économie, dans un contexte marqué par la persistance de fortes contraintes structurelles et une montée du protectionnisme. Cette résilience résulte notamment de la solidité des institutions publiques sud-africaines, en particulier de la Banque centrale, qui met en œuvre une politique monétaire crédible, ainsi que d'une abondance de ressources naturelles. L'activité économique s'est redressée en 2025, avec une croissance estimée à 1,3 %, soutenue par la consommation privée, tandis que l'inflation a ralenti à 3,2 % en moyenne, permettant l'adoption d'une nouvelle cible d'inflation de 3 % et ouvrant la voie à des conditions financières plus favorables. La position extérieure et le secteur bancaire demeurent globalement stables, mais la dette publique a continué d'augmenter pour atteindre environ 77 % du PIB à fin mars 2025. À moyen terme, la croissance devrait progresser graduellement, pour atteindre

1,4 % en 2026 puis 1,8 % à moyen terme, portée par une consommation résiliente et par une hausse de l'investissement (en lien avec les réformes structurelles menées par le gouvernement), tandis que l'inflation convergerait vers la cible de 3 % d'ici fin 2027.

Afrique de l'Ouest – Publication du bulletin mensuel des statistiques de la BCEAO

Selon le dernier bulletin mensuel des statistiques de la BCEAO, les principaux indicateurs de l'UEMOA ont continué de progresser en décembre 2025. L'indice de la production industrielle a ainsi augmenté de 5,3 % en glissement annuel (g.a) en décembre 2025 et celui des services financiers de 15,5 % en g.a. De même, les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et dans les services marchands ont progressé respectivement 3,6 % et de 4,5 % en g.a. Par ailleurs, l'indicateur moyen du climat des affaires est ressorti à 100,9 (+0,2 points en g.a) ; au-dessus de sa tendance de long terme (100), traduisant ainsi le maintien de la confiance des chefs d'entreprises dans l'évolution de la conjoncture. Les plus fortes hausses de l'indicateur ont été enregistrées en Guinée-Bissau (+1,8 point en g.a) et en Côte d'Ivoire (+1,1) tandis que les plus fortes baisses ont été observées au Bénin (-1,9) et au Sénégal (-1). Enfin, le taux d'inflation au sein de l'UEMOA demeure en territoire négatif et s'établit à -0,8 % en g.a en décembre 2025. La déflation est principalement tirée par les prix des services de restauration et hôtels, contribuant à hauteur de -0,4 point de pourcentage (p.p), ainsi que des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-0,5 p.p).

Angola – L'Angola est maintenu sur la liste grise du GAFI mais vise une sortie d'ici 2027

L'Angola est sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) depuis octobre 2024, en raison de défaillances continues de son cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et y restera suite à la plénière du GAFI de février 2026, avec toutefois l'objectif d'en sortir d'ici 2027. Cette sortie dépendra notamment de l'adoption et de la révision de plusieurs lois, notamment la loi sur le Régime Juridique du Bénéficiaire Effectif, qui doit être votée prochainement à l'Assemblée nationale. Lors de sa plénière, le GAFI a rappelé à l'Angola la nécessité de combler certaines lacunes réglementaires dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Le gouvernement angolais prévoit une sortie de la liste grise pour janvier 2027.

Burkina Faso – Décaissement de 33,2 M USD du FMI au titre de la 4e revue FEC et approbation d'un nouvel accord FRD

Le 18 février 2026, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la 4e revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) de 48 mois

approuvé le 21 septembre 2023, autorisant un décaissement de 24,1 M DTS (33,2 M USD), et portant le total des décaissements au titre de la FEC à 120,4 M DTS (165,8 M USD). Le Conseil a simultanément approuvé un nouvel accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) de 90,3 M DTS (124,3 M USD), qui s'étend jusqu'en septembre 2027. Il vise à renforcer la résilience budgétaire face aux chocs, à intégrer les considérations climatiques dans la gestion des finances publiques, à améliorer la performance des entreprises publiques dans les secteurs sensibles au climat et à catalyser des financements verts. La mise en œuvre du programme FEC est jugée globalement satisfaisante, en dépit de la non publication du rapport de diagnostic d'évaluation sur la gouvernance. Le déficit budgétaire 2025 (3,5 % du PIB) se situe en deçà de l'objectif du programme de 4 % du PIB, soit un resserrement de 2,3 p.p. par rapport à 2024. La croissance du PIB réel est estimée à 5 % en 2025, avec une perspective de maintien dans la fourchette 4,5–5 % à moyen terme, sous réserve de l'amélioration attendue de la situation sécuritaire, et l'inflation moyenne est ressortie à -0,5 % en 2025.

Cameroun – Mission Article IV : Le FMI appelle à la consolidation des finances publiques et à l'accélération des réformes structurelles

À l'issue de sa mission au titre de l'Article IV en février 2026, le FMI a salué la résilience de l'économie camerounaise face aux chocs récents, tout en soulignant un affaiblissement conjoncturel en 2025 marqué par un ralentissement de la croissance à 3,1 % (contre 3,5 % en 2024), un creusement du déficit budgétaire à environ 2 % du PIB et une détérioration du solde extérieur (3,9 % en 2025 contre 3,3 % en 2024), sur fond de recul des exportations pétrolières et de tensions post-électorales. Si l'inflation a poursuivi sa décrue (3,4 % en moyenne annuelle en décembre 2025), les risques demeurent élevés, notamment en matière de soutenabilité de la dette, jugée exposée à un risque élevé de surendettement. Les perspectives apparaissent toutefois prudemment favorables : la croissance atteindrait 3,3 % en 2026 avant de dépasser 4 % à partir de 2028, soutenue par la levée progressive des goulots d'étranglement énergétiques et la diversification minière. Le FMI appuie l'orientation plus restrictive du budget 2026 (déficit cible de 1,7 % du PIB) et recommande d'intensifier les réformes structurelles : amélioration de l'accès au financement, renforcement de la gestion des investissements publics, mobilisation accrue des recettes non pétrolières, approfondissement du marché régional des titres publics, assainissement de la gestion budgétaire et mise en œuvre effective des réformes de gouvernance, afin de consolider la stabilité macroéconomique et soutenir une croissance plus inclusive et durable.

Cap-Vert – S&P rehausse la note du pays à "B+"

Le 6 février 2026, l'agence de notation Standard and Poor's (S&P) a relevé la note souveraine à long terme en devises du Cap-Vert de "B" à "B+", avec une perspective positive. Cette décision reflète l'amélioration des indicateurs macroéconomiques et institutionnels du pays. Selon l'agence, le dynamisme du tourisme et des envois de fonds a soutenu une croissance robuste, permis l'enregistrement d'excédents budgétaires primaires et contribué au renforcement la position extérieure et des réserves de change. L'agence anticipe le maintien d'excédents primaires au cours des trois prochaines années, favorisant une poursuite de la réduction du ratio dette/PIB. En outre, les perspectives positives sont portées notamment par la croissance robuste du tourisme et de l'économie. S&P avertit toutefois que la note pourrait être abaissée si la situation économique se détériorait, notamment en cas de baisse des revenus touristiques, de chocs commerciaux ou de difficultés budgétaires.

Comores – Déboursement de 4,9 M USD après l'approbation de la 5^e revue du programme FMI

Le Conseil d'administration du FMI a finalisé la 5^e revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et conclu la consultation 2025 au titre de l'article IV des statuts du FMI avec les Comores, selon un communiqué du Fonds daté du 11 février. Cette décision permet un décaissement immédiat de 3,56 M DTS (environ 4,92 M USD), qui porte le montant total versé dans le cadre du programme FEC à 28,62 M USD depuis son approbation en juin 2023. Les performances du programme sont jugées globalement satisfaisantes, malgré des dérapages budgétaires corrigés par des mesures spécifiques. La croissance du PIB, estimée à +3,8 % en 2025, est projetée à +4,1 % pour cette année. L'inflation a diminué au cours de l'année 2025, s'établissant à +1,9 % en octobre 2025 en glissement annuel, contre +7,3 % en mars et +3,5 % en moyenne sur l'ensemble de l'année. Les réserves internationales demeurent confortables, équivalentes à 8 mois d'importations en 2025.

Congo – Le Congo lève 700 M USD sur les marchés internationaux et rachète 354 M USD de son eurobond de novembre 2025

Le Congo a levé 700 M USD via une euro-obligation à échéance 2035, assortie d'un coupon de 9,5 %, marquant son retour sur les marchés internationaux. L'opération vise principalement à restructurer la dette existante en allongeant sa maturité et en réduisant la pression de refinancement à court terme. L'émission, cotée à la Bourse de Londres, a suscité une forte demande, avec un carnet d'ordres proche de 2 Mds USD. Les autorités congolaises y voient un signal de confiance des investisseurs, dans un contexte de consolidation budgétaire.

La République du Congo a procédé au rachat de 354 M USD de son eurobond émis en novembre 2025, dans le cadre de sa stratégie de gestion active de la dette. Cette opération vise à lisser le profil des échéances et à réduire la pression de refinancement à court terme. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de restructuration et d'optimisation du portefeuille obligataire du pays sur les marchés internationaux.

Guinée équatoriale – Validation de la troisième revue du programme de surveillance avec le FMI

Le FMI a validé la troisième revue du programme de suivi sans financement de la Guinée équatoriale, conçu pour accompagner l'ajustement d'une économie confrontée au déclin structurel de sa production d'hydrocarbures. L'activité devrait se contracter de -6,4 % en 2025 après une légère croissance en 2024 (+0,9 %), sous l'effet d'une forte baisse de la production liée à des arrêts techniques prolongés sur des champs matures, une tendance appelée à se poursuivre à moyen terme (-2,7 % en 2026 et -1,3 % en 2027). L'inflation a reculé sous le seuil communautaire, atteignant 2,3 % fin décembre 2025 contre 3,4 % en 2024. Sur le plan budgétaire, le déficit du solde primaire hors hydrocarbures s'est creusé à -17,8 % du PIB non pétrolier contre -17 % en 2024 ; tandis que la dette publique a progressé à 39,2 % du PIB en 2025 après 36,4 % en 2024. Concernant la mise en œuvre du programme, les autorités ont respecté tous les critères quantitatifs à fin juin 2025 et atteint une partie des repères structurels de fin septembre — notamment la gratuité du transport scolaire public, la réorganisation de l'administration douanière et la soumission au Parlement d'un budget conforme au programme à fin décembre —, tandis que l'approbation par la COBAC du plan d'apurement des arriérés a été retardée et devrait intervenir prochainement.

Kenya – Taux directeur abaissé à 8,75 %

Le 10 février, le Comité de politique monétaire (MPC) de la Banque centrale du Kenya (CBK) a abaissé le taux directeur (CBR) de 25 points de base, le portant à 8,75 % après 9,00 %. Il s'agit de la dixième réduction consécutive depuis août 2024, lorsque le taux était de 13 %. Le MPC a indiqué que cette décision visait à stimuler le crédit bancaire au secteur privé, soutenir l'activité économique, ancrer les anticipations d'inflation et maintenir la stabilité du taux de change. L'inflation annuelle a ralenti à un creux de six mois, à 4,4 % en janvier 2026, contre 4,5 % en décembre, restant en dessous du point médian de 5 % de la fourchette cible. L'économie kényane a progressé de 4,9 % au troisième trimestre 2025, avec une croissance estimée à 5,0 % pour l'ensemble de 2025. La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,5 % en 2026 et 5,6 % en 2027, soutenue par la résilience des services, la reprise de l'industrie et une agriculture stable. Le Comité a conclu qu'il existait une marge pour un nouvel assouplissement de la politique monétaire par une réduction supplémentaire de 25 points de base.

Madagascar – S&P améliore les perspectives sur la note souveraine

Le 23 janvier 2026, *S&P Global Ratings* a confirmé les notations souveraines de Madagascar à « B- » à long terme et « B » à court terme, avec une perspective stable, retirant ainsi Madagascar de sa liste de surveillance négative. L'agence souligne la continuité administrative, le respect des paiements de la dette et la reprise de l'activité économique dans un contexte marqué par la prise de pouvoir par les autorités de la Refondation de la République le 14 octobre 2025. Les principaux bailleurs de fonds, notamment le FMI, la Banque mondiale et l'AFD, restent engagés. La perspective stable reflète une situation macroéconomique jugée maîtrisée à court terme, malgré des fragilités persistantes, notamment budgétaires et politiques. Madagascar reste toutefois exposée à des risques élevés, liés à un faible niveau de revenu par habitant, estimé à 600 USD en 2025, à des déficits jumeaux importants et à une forte vulnérabilité aux chocs climatiques. Ces risques sont partiellement compensés par un niveau de réserves de change couvrant 6,2 mois d'importations et un profil de dette publique favorable. S&P anticipe une reprise progressive de la croissance (environ +4 % à l'horizon 2028).

Mauritanie – Approbation de la 5e revue MEDC/FEC et de la 4e revue FRD

Le 28 janvier 2026, le Conseil d'administration du FMI a approuvé la 5e revue des accords au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC), ainsi que la 4e revue dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). L'approbation de ces revues permet un décaissement du FMI d'un montant total de 65,9 M DTS (environ 91 M USD) en faveur de la Mauritanie. Les résultats obtenus dans le cadre du programme ont été jugés globalement satisfaisants par le FMI. Après une croissance de 6,3% en 2024, l'activité économique en 2025 aurait ralenti à 4,2%. Dans un contexte d'incertitudes mondiales exacerbées et de risques sécuritaires régionaux croissants, les perspectives à moyen terme restent favorables, soutenues par le programme d'infrastructure du gouvernement et par les investissements privés. La croissance est ainsi projetée à 4,7 % en 2026. Une gestion budgétaire prudente a permis de réduire le déficit budgétaire à 0,4 % du PIB en 2025 (contre 1,4 % du PIB en 2024) ainsi que la dette publique à 39,9 % du PIB (contre 43,6 % du PIB en 2024). Le déficit du compte courant aurait baissé à 6,3 % du PIB en 2025 (après 9,4 % en 2024), tandis que les réserves internationales sont restées à un niveau confortable, permettant notamment de couvrir 5,5 mois d'importations hors biens destinés au secteur extractif.

Nigéria & Ghana – Commerce bilatéral de la France avec le Nigeria et le Ghana en 2025

Les douanes françaises ont publié les chiffres du commerce extérieur de la France pour l'année 2025. Si l'année 2025 a été marquée par la contraction du commerce international, les échanges de la France avec l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne ont progressé de +2,7% par rapport à 2024 pour représenter 25,1 Md EUR (11,1 Md EUR d'exportations françaises et 14,0 Md EUR d'importations).

Le Nigeria a conservé sa place de premier partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne en biens, avec 4,7 Md EUR (-5,7% par rapport à 2024, lié à la baisse du prix du baril et au contexte international). Le pays est classé quatrième sur l'ensemble de l'Afrique, seulement devancé par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. La France a enregistré en 2025 un déficit commercial significatif de 3,7 Md EUR (exportations françaises de 470 M EUR pour 4,2 Md EUR d'importations), une dynamique similaire aux années précédentes. Les échanges bilatéraux sont dominés par les importations françaises de pétrole brut (3,9 Md EUR soit 93% des importations françaises en provenance du Nigeria). Les exportations françaises sont plus diversifiées : biens d'équipement (26%), produits agroalimentaires (25%), chimiques (15%), carburant (11%). L'activité de la raffinerie Dangote, qui a contribué à réduire la demande nigériane en carburant explique la réduction en 2025 des exportations françaises vers le Nigeria (-12%).

Le Ghana est également un partenaire commercial important pour la France en Afrique subsaharienne et se classe septième en 2025 (il était onzième en 2024). Les échanges franco-ghanéens ont bondi de +29% en 2025, de 680 M EUR à 880 M EUR. Les exportations françaises ont augmenté de +7% (230 M EUR) tandis que les importations ont connu une croissance significative de +39% (650 M EUR). L'augmentation du cours du cacao explique notamment cette évolution, alors que les importations françaises en provenance du Ghana sont principalement composées de produits agricoles (53%) et des industries agroalimentaires (45%). Les exportations françaises vers le Ghana sont plus diversifiées, comme vers le Nigeria, et principalement composées de produits manufacturés.

Tanzanie – Prévision d'une forte hausse des dépenses publiques en 2026-2027

Le gouvernement a dévoilé un cadre budgétaire record de 24,3 Md USD pour l'exercice 2026/27, en hausse de +11 % par rapport à l'année précédente. L'objectif est le soutien de la croissance, le renforcement du capital humain et la promotion du développement social et environnemental. Présenté par le ministre des Finances, Khamis Omar, ce budget provisoire s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle pour consolider une économie stable, inclusive et compétitive. Les autorités tablent sur une croissance de +6,3 % en 2026, contre +5,9 % l'année précédente, et prévoient de mobiliser 18,5 Md USD de recettes, majoritairement issues de la fiscalité. Une part

importante des dépenses sera consacrée aux projets de développement, au service de la dette, au paiement des salaires publics et au renforcement des services sociaux. Le budget repose sur les ressources domestiques, tout en intégrant une stratégie d'endettement de 5,9 Md USD pour 2026/27, destinée en partie au financement des projets de développement.

Zimbabwe – Atteinte d'un accord au niveau des services pour la conclusion d'un programme sans financement du FMI (SMP)

Un accord au niveau des services a été atteint pour la mise en place prochaine d'un programme sans financement du FMI (Staff-monitored Program, SMP), première étape vers un engagement plus étroit et l'octroi éventuel d'un programme de financement. Ce programme, d'une durée prévue de 10 mois à partir de mars 2026, vise à consolider les réformes fiscales et monétaires en cours et à établir un historique crédible pour soutenir la restructuration de la dette et faciliter l'accès futur à un financement extérieur. Le pays, marqué par des décennies d'hyperinflation et de volatilité monétaire, a enregistré en janvier 2026 une inflation annuelle de 4,1 % en monnaie locale et de 1 % en dollars américains. Fin décembre 2025, les réserves de change du gouvernement s'élevaient à 1,2 Md USD, soutenant la nouvelle monnaie locale, le ZiG, introduite en 2024.

Environnement des affaires

Afrique centrale – Marché carbone : vers une monétisation des forêts du bassin du Congo

Les six pays du bassin du Congo — le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon et la République du Congo — ont adopté, avec l'appui de la Banque mondiale, des feuilles de route stratégiques pour mieux valoriser les forêts du bassin du Congo, premier puits de carbone net mondial, via les marchés carbone et le financement climatique. Ces plans visent à aligner les cadres nationaux sur les exigences de l'Accord de Paris, à renforcer les systèmes de mesure, reporting et vérification (MRV), à clarifier le statut juridique et fiscal des crédits carbone et à attirer des investissements privés au bénéfice des communautés locales. Si le Gabon et la République du Congo disposent déjà d'expériences pilotes, d'autres pays comme la Guinée équatoriale et la RCA restent en phase de structuration, tandis que la RDC et le Cameroun présentent un fort potentiel, dans la perspective de faire des marchés carbone un moteur d'investissements, d'emplois et de résilience économique. Alors que la valeur totale des services écosystémiques forestiers était estimée à 1 152 Mds USD en 2020, dont 99 % liés à la rétention de carbone, seuls 7,8 Mds USD étaient effectivement intégrés dans les

économies nationales, illustrant une faible monétisation d'un capital carbone évalué à 90,9 Mds de tonnes stockées.

Angola – Vers une déclaration des revenus mondiaux des particuliers

Dans le cadre de la réforme du système fiscal angolais, les contribuables personnes physiques devront désormais déclarer l'ensemble de leurs revenus mondiaux, a annoncé le président du conseil d'administration de l'Administration générale des impôts (AGT). De nouveaux codes des impôts (personnes physiques et morales) sont en cours d'examen au Parlement afin de moderniser le cadre fiscal. Certains contribuables seront classés comme « grands contribuables » et feront l'objet d'un suivi individualisé. La réforme prévoit par ailleurs une dématérialisation accrue des procédures, la généralisation de la facturation électronique et l'utilisation des fichiers comptables SAF-T.

Zambie – Forte affluence d'investisseurs étrangers sur le marché obligataire local

Le relèvement de 5 % à 23 % du plafond de détention étrangère pour les obligations d'Etat a entraîné une ruée des investisseurs non-résidents sur le marché obligataire local. Ceux-ci ont représenté près de la moitié (49 %) des achats lors des enchères effectuées depuis l'annonce, selon Denny Kalyalya, le gouverneur de la Banque centrale (Bank of Zambia). Lors de l'enchère du 23 janvier, et au vu de la demande (supérieure de plus de deux fois à l'offre), le gouvernement a émis 9,3 Md de ZMW (502 M USD), au lieu de l'émission de 4,2 Md (227 M USD) initialement envisagée. L'intérêt des investisseurs reste concentré sur les obligations à 5 et à 7 ans, soutenu par la confiance dans les politiques pro-croissance menées par le gouvernement, la stabilité macroéconomique retrouvée et la hausse des prix du cuivre. La kwacha s'est ainsi apprécié de plus de 15 % face au dollar depuis le début de l'année 2026, tandis que l'indice boursier local a progressé de près de 21 % en dollars sur la même période.

Ethiopie – Signature de l'accord bilatéral de restructuration de la dette avec la France

A l'occasion de son déplacement en Éthiopie les 11 et 12 février, la ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger, Éléonore Caroit, a signé l'accord bilatéral de restructuration de la dette entre la France et l'Éthiopie avec le ministre des Finances, Ahmed Shide. Cet accord, le premier à être signé, a été négocié ces derniers mois suite à la conclusion d'un protocole d'accord (MoU) le 2 juillet 2025 entre l'Éthiopie et le Comité des créanciers officiels du Cadre Commun du G20, co-présidé par la France et la Chine. La finalisation

de la restructuration sera effective après la signature des accords bilatéraux avec les autres créanciers officiels, et la conclusion d'un accord avec les créanciers privés. Le ministre a également signé un accord de prêt budgétaire de 80 M EUR de l'AFD en appui aux réformes macroéconomiques du pays, et notamment la réformes des entreprises publiques, du secteur financier et le renforcement de l'administration fiscale.

Ghana – Le Président Mahama promulgue la loi sur la 24-Hour Economy

Lors d'une cérémonie officielle tenue à Jubilee House à Accra, le Président Mahama a signé le 24-Hour Economy Authority Bill, 2025, transformant en loi sa politique phare de relance économique. Le programme « 24-Hour Economy & Accelerated Export Development (24H+) » vise à structurer un écosystème industriel avec pour objectifs : (i) affermir la croissance et la compétitivité et, partant, (ii) tirer le meilleur parti des opportunités que pourraient offrir la mise en place progressive de la Zone Economique de Libre Echange Africaine (ZLECAf). L'exercice 2025 (première année de l'actuel mandat du Président Mahama), a été consacré à la conception du programme et à la mise en place de son cadre institutionnel et de gouvernance. Le texte institue la création de la « 24-Hour Economy Authority », chargée de coordonner les initiatives publiques et privées, de lever les contraintes réglementaires et de favoriser un environnement propice à une activité économique organisée en plusieurs rotations

Kenya – Lancement du registre national du carbone

Le 17 février, le ministère de l'Environnement et l'Autorité nationale de gestion de l'environnement ont lancé un registre national du carbone pour suivre les projets de crédits carbones, vérifier les réductions d'émissions et éviter le double comptage, un problème qui a fragilisé la confiance dans les marchés du carbone. Cette initiative s'inscrit dans la démarche des pays en développement visant à obtenir un financement climatique accru via le commerce du carbone dans le cadre de l'Accord de Paris, qui engage les nations à maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de +2 °C d'ici 2100, avec un objectif de +1,5 °C. L'Afrique possède d'immenses puits de carbone mais ne capte qu'une faible part des investissements mondiaux. Le registre intégrera le système carbone forestier lancé l'an dernier pour soutenir le programme national de plantation d'arbres du Kenya. L'Allemagne, via la GIZ, a apporté un soutien technique et financier et annoncé 2,4 M EUR supplémentaires pour renforcer la préparation du marché du carbone au Kenya. Le registre devrait être pleinement opérationnel cette année.

Sénégal – L’Etat prévoit la création de 45 zones industrielles

Le 2 février 2026, le ministre de l’Industrie et du Commerce a annoncé la création d’une trentaine de zones agroindustrielles et d’une dizaine de zones industrielles dans tout le pays. Cette annonce a été faite lors du Comité de pilotage chargé de l’élaboration du projet de loi sur la promotion de l’industrialisation, érigée en priorité gouvernementale. A travers cette loi, l’Etat du Sénégal ambitionne de faire de l’industrialisation un levier central du développement économique et social du pays tout en corrigeant le caractère extraverti de l’économie. Cette nouvelle loi mise notamment sur la promotion du patriotisme économique, le développement de partenariats entre les privés nationaux et étrangers ainsi que la valorisation certaines filières agricoles et industrielles (agroalimentaire, phosphate). Pour soutenir cette ambition, le budget du ministère a été porté à 350 Md FCFA (533,6 M EUR) en 2026, contre 50 Md (76,2 M EUR) en 2025, traduisant la volonté de l’Etat d’accélérer la mise en œuvre de sa stratégie industrielle.

Projets et financements

Afrique de l’Est – Paratus déploie une nouvelle dorsale fibre de 2000 km en Afrique de l’Est

Le 9 février, Paratus Group, fournisseur panafricain de services télécoms et de connectivité, a mis en service une nouvelle route de fibre optique protégée de 2 000 km reliant le Kenya, l’Ouganda, le Rwanda et l’est de la République démocratique du Congo, renforçant ainsi la connectivité transfrontalière. Cette route terrestre transportera des données de Mombasa à Goma, offrant aux marchés intérieurs un accès direct aux capacités des câbles sous-marins et réduisant la dépendance aux réseaux nationaux fragmentés et aux réseaux satellitaires. La route inclut une redondance intégrée et des interconnexions directes avec des centres de données, améliorant la résilience et réduisant la latence. Ce lancement étend la présence de Paratus en Afrique de l’Est et la nouvelle route viendra s’intégrer à son backbone continental connecté au câble sous-marin Equiano, offrant des itinéraires est-ouest alternatifs entre l’Afrique et l’Europe.

Angola – Financement français pour l’Institut d’ophtalmologie de Luanda

La France garantit un financement de plus de 75 M EUR pour la construction de l’Institut d’ophtalmologie de Luanda. L’ambassadrice de France en Angola a participé à la pose de la première pierre de cet hôpital spécialisé, situé à Kilamba (Luanda), aux côtés de la ministre angolaise de la Santé et du PDG de la société française SFEH. D’un montant de 75 M EUR, le projet est financé par Société Générale avec une garantie de Bpifrance Assurance Export. Il inclut également la formation de personnels soignants par la Fondation Rothschild à Paris. L’établissement, d’une surface construite d’environ 7 500 m², sera inauguré dans un délai de 24 mois et contribuera au renforcement de l’offre de soins ophtalmologiques à Luanda. Le projet s’inscrit dans le Programme d’expansion et d’amélioration du Système national de santé, intégré au portefeuille d’investissements publics du ministère de la Santé (PIP).

Burkina Faso – 116,8 M USD de la BAfD pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé un financement total de 116,8 M USD en faveur du Burkina Faso pour la 2e phase du Projet d'urgence pour le renforcement de la production agricole. Ce financement se décompose en un prêt concessionnel de 67,5 M USD et un don de 12,1 M USD du Fonds africain de développement (FAD), ainsi qu'un prêt concessionnel de 37,2 M USD de la Facilité d'appui aux pays en transition (FAT), la contribution du gouvernement s'élevant à 7,2 M USD. S'appuyant sur les résultats de la phase 1 — lancée en juillet 2023 et au cours de laquelle la production céréalière nationale a atteint 6,1 M de tonnes en 2024-2025, en hausse de 18 % en g.a. —, cette phase 2 prévoit la distribution de 11 096 tonnes de semences améliorées et 120 415 tonnes d'engrais, la construction d'infrastructures de stockage (4 entrepôts de 15 000 tonnes et 5 magasins de 500 tonnes) l'acquisition de 30 camions et la création de 1 000 emplois, dans l'objectif d'atteindre l'autosuffisance céréalière d'ici 2030.

Cap vert – 100 M EUR d’investissements annoncé pour Boa Vista

Dans le cadre de sa visite sur l’île de Boa Vista, le Premier ministre a annoncé un volume d’investissements pouvant atteindre 100 M EUR, en vue de soutenir le développement de l’île. Cette enveloppe concernerait la modernisation de l’aéroport international Aristides Pereira pour un budget de 43 M EUR, le renforcement de la connectivité avec deux avions supplémentaires pour renforcer le transport inter-îles et deux nouveaux navires pour le fret passager, des travaux routiers dans la zone nord pour un investissement de 9 M EUR, ainsi que 40 M EUR consacrés au réseau d'eau et

d'assainissement, ainsi qu'à la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées.

Cameroun – Le Cameroun sollicite les garanties de la BAfD et ATIDI pour lever 585 Mds FCFA sur le marché international

Après avoir réussi une émission obligataire par placement privé sur le marché financier international d'un montant de 750 M USD (env. 415 Mds FCFA) sur un objectif annuel de 1 000 Mds FCFA, le Cameroun a entamé les discussions avec la Banque africaine de développement (BAfD) et l'assureur africain ATIDI afin qu'ils se portent garants des prochaines opérations, pour les 585 Mds FCFA restants. En se portant garant, la BAfD, qui a une meilleure notation que le Cameroun, permettrait au pays d'accéder à des conditions de financement plus favorables.

Côte d'Ivoire – Emission avec succès d'un Eurobond de 1,3 Md USD

La Côte d'Ivoire a procédé, le 18 février 2026, à l'émission avec succès d'un Eurobond de 1,3 Md USD sur les marchés internationaux. Cette émission a été réalisée à des conditions particulièrement favorables : un taux d'intérêt de 5,39% après couverture de change en Euro et une maturité de 15 ans. Selon les autorités ivoiriennes, le livre d'ordres a atteint 6,3 Md USD, soit une sursouscription de près de cinq fois, émanant de près de 270 investisseurs. Fait remarquable, les investisseurs ont accepté un rendement inférieur de 25 points de base à celui des obligations ivoiriennes déjà en circulation, la meilleure performance observée récemment sur les marchés émergents. Ce succès est à mettre en lien avec la notation souveraine du pays ("BB" par S&P et Fitch) qui est l'une des meilleures du continent (la 4 e meilleure note en Afrique en considérant la notation S&P), ainsi que ses bonnes performances économiques (croissance supérieure à 6 % sur les 5 dernières années et un déficit budgétaire ramené à 3% du PIB en 2025)

Djibouti – 50 M USD d'investissement par une entreprise chinoise annoncé dans le secteur minier

Le samedi 21 février à Singapour, le ministre djiboutien de l'Énergie et des Ressources naturelles, Yonis Ali Guedi, a signé un accord de coopération minière d'une valeur de 50 M USD avec la société chinoise TZE KUEN, basée à Singapour. Cet accord prévoit la création d'une société de projet chargée d'exploiter des gisements sur le sol djiboutien de 2026 à 2030. Les minerais concernés n'ont pas encore été précisés. L'investisseur financera la construction des unités d'exploitation, importera et installera les équipements nécessaires, développera les infrastructures extractives sur les sites et versera des redevances à l'État djiboutien.

Ethiopie – 71,9 M USD de la BAfD pour renforcer la résilience climatique

L'Éthiopie bénéficie d'un financement de 71,9 MUSD de la Banque africaine de développement (BAfD), signé le 10 février 2026, afin de renforcer la résilience climatique des communautés pastorales et agro-pastorales, particulièrement vulnérables aux sécheresses et aux chocs climatiques. Mobilisé par la BAfD en tant qu'entité accréditée du Fonds vert pour le climat, ce soutien combine 25,64 MUSD de don et 46,3 MUSD de prêt. Les fonds permettront notamment de financer des infrastructures hydrauliques, des systèmes d'irrigation communautaires, des infrastructures d'élevage visant à améliorer la productivité et la résilience du cheptel et des projets d'énergies renouvelables, contribuant ainsi à améliorer durablement la capacité d'adaptation des populations concernées.

Kenya – Le ministère des Finances veut ouvrir le capital de Kenya Airways aux investisseurs étrangers

Le ministère des Finances (NT) kényan prévoit de proposer Kenya Airways (KQ) à des investisseurs étrangers dans le cadre d'un plan de recapitalisation et de restructuration, avec une injection de 1,2 à 2,0 Md USD. Un appel à manifestation d'intérêt doit être prochainement lancé à cette fin. L'État pourrait proposer d'autres actifs pour rendre l'opération plus attractive, KQ affichant des fonds propres négatifs, c'est-à-dire ses dettes excèdent la valeur de ses actifs. En 2017, dernière opération en date sur le capital de KQ, une conversion de dettes en actions a porté la part de l'État à 48,9 %, celle de plusieurs banques à 38,1 %, et celle de la compagnie Air France KLM à 7,8 %.

Madagascar – Financement de 73,4 M EUR de l'UE en faveur du développement économique et social

Un financement total de 370 Md MGA (73,4 M EUR) a été accordé par l'Union européenne (UE) en faveur du développement économique de Madagascar. L'accord a été signé le 18 février à Antananarivo en présence du ministre de l'Économie et des Finances M. Herinjatovo Aimé Ramiarison, de l'ambassadeur de l'UE, Roland Kobia, et des représentants des États membres partenaires (France et Allemagne). Ce financement, octroyé sous forme de don, porte sur trois projets : (i) le projet « Eau et Assainissement à Toamasina » (125 Md MGA soit 24,8 M EUR) vise l'augmentation de la production d'eau potable, la modernisation des équipements et l'extension du réseau dans cette ville qui a récemment subi les impacts du cyclone Gezani. Quant au programme ACTE (90 Md MGA, soit 17,9 M EUR), il vise à renforcer la compétitivité à l'exportation des entreprises malgaches pour accroître leurs présences sur les marchés

internationaux. Le Programme d'appui au développement intégré en périphérie des aires protégées (PADIPAP, 145 Md MGA soit 28,7 M EUR) concerne la préservation des aires protégées et le développement d'activités génératrices de revenus durables pour les populations riveraines.

Namibie – TotalEnergies acquiert 42,5 % de la licence PEL104 et poursuit ses projets offshore en Namibie

TotalEnergies va acquérir 42,5 % de la licence d'exploration PEL104, située au large de la Namibie, au nord des gisements Venus et Mopane, et en deviendra l'opérateur aux côtés de Petrobras (42,5 %), Namcor (10 %) et Eight Offshore (5 %). La licence, de 11 000 km², présente un fort potentiel en pétrole et gaz. L'opération doit encore être approuvée par les autorités namibiennes et les partenaires. TotalEnergies prévoit de poursuivre l'exploration pour développer le bloc. Parallèlement, le groupe vise une décision finale d'investissement pour le projet Venus d'ici mi-2026, avec une production prévue pour 2030. Pour le gisement Mopane, une campagne de trois forages est programmée entre 2026 et 2027, avec une possible décision d'investissement en 2028. Un accord a été signé avec Galp ; TotalEnergies prendra 40 % de PEL83 et financera la moitié des coûts d'exploration et du premier développement, remboursés sur la moitié des flux de trésorerie futurs. Ces annonces confirment l'engagement à long terme de TotalEnergies en Namibie. Le 30 janvier 2026, Patrick Pouyanné et Paula Amorim, présidente de Galp, ont rencontré la Présidente Netumbo Nandi-Ndaitwah pour réaffirmer leur partenariat et leur volonté de développer les ressources de manière responsable.

Sénégal – Zoom sur la visite à Dakar d'Eléonore Caroit

A l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'eau à Dakar, à laquelle elle a participé, la ministre déléguée chargée de la Francophonie, des partenariats internationaux et des Français à l'étranger, Eléonore Caroit, a fait un déplacement marqué par plusieurs séquences économiques avec, notamment, la visite des chantiers du projet d'enrochement autour de l'île de Gorée (au large de la capitale) réalisé par l'entreprise française NGE et financé par la Banque Mondiale, mais aussi du projet de la station de traitement des eaux usée de Hann réalisé par les entreprises françaises Suez, Vinci, Eiffage et NGE (avec des études du cabinet Merlin) et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'UE. La ministre déléguée a pu rencontrer une représentation de la communauté d'affaires françaises au Sénégal avec un échange avec 10 directeurs et directrices d'entreprises membres du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCECF) et de la chambre de commerce européenne (Eurocham, composée à 85% d'acteurs français) afin de faire un point sur l'évolution du marché sénégalais et des difficultés spécifiques auxquelles nos acteurs économiques font face. Enfin, lors de ce déplacement à Dakar, elle a pu

signer avec les autorités sénégalaises le renouvellement de l'accord cadre portant sur le dispositif conjoint de coopération décentralisée (depuis 2015, plus de 4,5 M EUR des collectivités territoriales françaises ont été mobilisés pour la mise en œuvre de 107 projets au Sénégal), ainsi qu'un financement du Trésor via une subvention Fasep de 600 000 EUR accordée au groupement français Keneo - Everteam pour accompagner le Comité d'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse (COJOJ) Dakar 2026 dans une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage essentielle à la livraison de cet événement sportif d'envergure mondiale.

Sénégal – Signature avec ITFC d'un plan de financement de 630 M EUR pour 2026

Le 11 février 2026, la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), membre du Groupe de la Banque Islamique de développement et l'Etat du Sénégal ont signé un plan de financement annuel pour 2026 de 630 M EUR, en appui aux priorités du Sénégal en matière de commerce et de développement. Cette enveloppe vise à soutenir les opérations d'importation et d'exportation de produits stratégiques, notamment les produits pétroliers et les arachides. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'accord-cadre quinquennal de 2 Md EUR conclu en mai 2025 par l'Etat sénégalais et l'ITFC. Il devrait ainsi contribuer au renforcement des chaînes d'approvisionnement, à la sécurité alimentaire et énergétique, tout en soutenant des secteurs clés de l'économie sénégalaise. Selon le communiqué, depuis 2008 l'ITFC a approuvé un montant total de 2,8 Md USD en faveur du Sénégal à travers des solutions de financement du commerce.

Sénégal – Petrosen prévoit de mobiliser 100 M USD pour son programme d'exploration pétrolière onshore

La Société des Pétroles du Sénégal (Petrosen) a annoncé le lancement dès cette année d'un programme d'exploration pétrolière terrestre visant à identifier de nouveaux gisements sur le territoire national. L'entreprise prévoit de mobiliser un budget de 100 M USD pour piloter de manière autonome cette campagne. A travers ce projet, Petrosen ambitionne d'aller au-delà de son rôle actuel de partenaire dans les projets pétroliers et gaziers du pays, pour devenir un opérateur technique capable de réaliser ses propres forages. Cette montée en compétence vise ainsi à renforcer la maîtrise nationale de la chaîne de valeur pétrolière et gazière du Sénégal et à accroître la création de valeur locale. Cette initiative intervient dans un contexte marqué par le démarrage des projets offshore pétrolier (Sangomar) en 2024 et gazier (GTA en partage avec la Mauritanie) en 2025.

Tchad – Le Tchad et l’AFD signent une convention d’aide budgétaire globale de 15 M EUR

Le 25 février 2026, le gouvernement tchadien et l’Agence française de développement (AFD) ont signé une convention d’appui budgétaire globale de 15 M EUR, destinée à financer des dépenses publiques jugées prioritaires en matière d’infrastructures et de soutien au secteur cotonnier. Sur cette enveloppe, 11,6 M EUR viendront compléter le financement de la réhabilitation de la piste de l’aéroport international Hassan Djamous de N’Djamena, tandis que 3,4 M EUR alimenteront le Fonds de soutien au secteur cotonnier afin d’accompagner une filière fragilisée par la baisse récente de la production. Les autorités mettent en avant un double objectif : préserver les équilibres des finances publiques en prenant en charge une partie des dépenses déjà engagées sur des projets structurants, et consolider un secteur coton stratégique pour les exportations et les revenus de nombreux producteurs ruraux.

Togo – Près de 107 M EUR pour financer la politique énergétique en 2026

Le Togo, dont le taux de couverture électrique a atteint 75 % en 2025, prévoit de mobiliser plus de 70 Md FCFA (106,8 M EUR) en 2026 pour poursuivre sa politique énergétique, avec en ligne de mire la couverture universelle en électricité à l’horizon 2030. Cette dotation, inscrite dans la loi de finances initiale 2026, est quasiment stable par rapport à la loi de finances rectificative 2025. Elle devrait permettre de poursuivre plusieurs chantiers structurants déjà engagés, notamment l’électrification de 317 localités et le déploiement du Fonds Tinga, mécanisme de subvention remboursable mis en place par l’État pour faciliter le raccordement au réseau électrique des ménages vulnérables. Une partie des ressources sera également consacrée à l’extension de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, ainsi qu’à la réforme de la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET).

Somalie – La Turquie déploie un navire pour un forage offshore

Le 15 février, la Turquie a dépêché son navire de forage en eaux profondes Cagri Bey en Somalie pour lancer des forages d’exploration pétroliers offshore suite aux relevés sismiques réalisés l’an dernier. Le forage du puits Curad-1 devrait commencer en avril. Le navire, récemment intégré à la flotte turque de forage, devrait arriver dans environ 45 jours et sera accompagné de trois bâtiments de la marine turque.

Secteurs d'activités

Agriculture et agroalimentaire

Kenya – Nouvelle usine d'aliments pour animaux

De Heus Kenya, un producteur néerlandais d'aliments pour animaux, mettra en service une usine de fabrication d'aliments d'une valeur de 23,3 M USD à Athi River, à environ 29 km de Nairobi, le 18 février. L'installation disposera d'une capacité annuelle initiale de 200 000 tonnes métriques, extensible à 260 000, ce qui en fera l'un des plus grands moulins à aliments d'Afrique de l'Est. Elle produira des aliments composés, des concentrés, des prémélanges et des aliments spécialisés pour la volaille, les porcs, les ruminants et l'aquaculture. Cet investissement renforce une industrie locale qui couvre actuellement moins de la moitié de la demande nationale, estimée à 55 millions de tonnes par an. Le pays fait face à un déficit annuel d'environ 33 millions de tonnes. .

Rwanda – Adaptation de la filière café aux standards européens

Les autorités rwandaises, via le *National Agricultural Export Development Board (NAEB)* et avec l'appui du PNUD et de la GIZ, s'apprêtent à présenter une feuille de route destinée à adapter la filière café aux nouvelles règles européennes relatives à la déforestation et au devoir de vigilance. Ce cadre opérationnel précise les priorités d'action et le calendrier d'exécution afin de sécuriser l'accès au marché européen, principal débouché des exportations. Le secteur fait vivre près de 400 000 petits producteurs et a généré plus de 148,6 M USD en 2024-2025, dont plus de 61 % à destination de l'Europe. La capacité à répondre aux nouvelles exigences, notamment en matière de traçabilité environnementale et de respect des normes sociales, constitue un enjeu déterminant pour les revenus agricoles et la compétitivité des exportations. Les travaux associent administrations, opérateurs privés, coopératives et partenaires techniques.

Energies et matières premières

Afrique du Sud – Benjamin Gallezot à Cape Town pour Mining Indaba

Benjamin Gallezot, délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS), était à Cape Town du lundi 09 au mercredi 11 février à l'occasion de l'édition 2026 de Mining Indaba. Cette visite s'inscrivait dans la démarche de la France visant à recueillir les priorités et attentes des pays africains producteurs

de minerais critiques, en amont du sommet du G7 en juin 2026, afin d'alimenter les discussions sur la sécurisation et la gouvernance des chaînes de valeur des matières premières stratégiques. Lors de ce déplacement, il a rencontré les ministres des Mines de l'Angola et de la Zambie, ainsi que le ministre sud-africain de l'Industrie et du Commerce. Il a également échangé avec des représentants du secteur privé, notamment le CEO de Sibanye-Stillwater, Dr Richard Andrew Stewart, et le CCO d'Anglo American, Richard Price. Benjamin Gallezot a profité de sa présence pour rencontrer la communauté française et présenter la stratégie de la France sur les minerais critiques, en soulignant les opportunités de partenariats avec les pays africains. Lors du sommet intergouvernemental, il a pu aborder les effets de l'instabilité mondiale sur l'attractivité de l'Afrique pour les investisseurs et les enjeux liés à la gouvernance, à la stabilité réglementaire et à l'accès aux infrastructures, éléments jugés essentiels pour le développement durable des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques.

Angola – Une production de pétrole au plus bas de la décennie

La production pétrolière angolaise a reculé de 40,2 % sur dix ans, passant d'une moyenne de 1,722 Mb/j en 2016 à 1,029 Mb/j en 2025, soit son niveau le plus bas de la décennie. Entre 2024 et 2025, la production a diminué de 9 %, de 411,5 à 377,5 millions de barils selon l'ANPG. Ce volume représente 94 % de l'objectif de 400,8 millions de barils inscrit au budget 2025. La production moyenne de 2025 reste inférieure de 69 000 b/j à la cible budgétaire. Cette évolution s'explique par le déclin naturel des champs matures ainsi que, selon les autorités, par des contraintes techniques affectant certaines infrastructures offshore (notamment les FPSO), à l'origine d'arrêts non programmés, sans mention de défaut d'investissement.

Cameroun – Renationalisation d'Eneo : l'Etat finalise le rachat des parts d'Actis dans le capital d'ENEO

Faisant suite à la signature de la convention de rachat des parts d'Actis dans le capital d'ENEO (51 %), l'État du Cameroun a procédé ce 10 février 2026 au règlement de la somme de 78 Mds FCFA requise. Ce dernier détient désormais 95 % des parts de la société ENEO, les 5 % restants étant réservés aux employés. Le rachat d'ENEO par l'État marque un tournant décisif dans le processus de restructuration (modernisation du réseau, réduction des pertes) envisagé dans le secteur de l'électricité au Cameroun.

Une équipe dirigeante doit encore être nommée pour assurer la gestion de l'entreprise.

Côte d'Ivoire– Nouvelle découverte majeure d'un gisement d'hydrocarbures par ENI

Nouvelle découverte majeure d'un gisement d'hydrocarbures par ENI Le 16 février 2026, le groupe italien ENI a annoncé la découverte d'un nouveau gisement d'hydrocarbures, baptisé Calao South, situé dans le bloc CI-501 Murene South-1X. Il s'agit du deuxième plus important gisement du pays après Baleine, avec des volumes estimés à 5 000 Md de pieds cubes de gaz et à 450 M de barils de condensats (soit 1,4 Md de barils équivalents pétrole). Le bloc CI-501 est opéré par Eni à hauteur de 90 % en partenariat avec la société d'Etat Petroci Holding (10 %). A noter que le gisement Baleine qui produit actuellement plus de 62 000 barils de pétrole et plus de 75 M de pieds cubes de gaz par jour grâce aux phases 1 et 2 du projet. La phase 3 devrait permettre d'atteindre une production de 150 000 barils de pétrole et 200 M de pieds cubes de gaz par jour.

Guinée – Signature d'un accord sur les minéraux critiques avec les Etats-Unis

La Guinée a signé, le 4 février 2026 à Washington, un accord-cadre bilatéral avec les États-Unis sur les minéraux critiques, dans le cadre d'une réunion ministérielle réunissant 54 pays visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement de matières premières stratégiques. L'accord signé ne comprend pas d'engagement financier immédiat, mais il ouvre la voie à une coopération accrue sur les mécanismes de prix, le développement de projets miniers, la création de marchés équitables, la réduction des lacunes des chaînes d'approvisionnement prioritaires et l'accès au financement. Pour rappel, la Guinée possède d'importantes réserves minérales, dont la bauxite — l'un des minerais considérés comme stratégique pour l'industrie et la transition énergétique — avec environ 25 % des réserves mondiales. En 2024, le pays a exporté environ 138,3 M tonnes de bauxite, selon les données de l'Institut national de la statistique.

Libéria – Signature de l'avenant à l'Accord de développement minier avec ArcelorMittal débloquant 200 M USD

Le Parlement libérien a ratifié un l'avenant à l'Accord de développement minier, signé par le gouvernement libérien et le groupe ArcelorMittal. Cet avenant prolonge la durée de concession jusqu'en 2050, avec une option de renouvellement de 25 ans. Cet amendement accompagne l'expansion des activités minières d'ArcelorMittal au Libéria, structurée autour d'un projet d'investissement de 1,8 Md USD, portant

l'investissement total du groupe dans le pays à 3,5 Md USD. Le projet comprend notamment la mise en service d'une unité de concentration de minerai de fer à Tokadeh, l'extension des infrastructures ferroviaires entre Tokadeh et Buchanan, ainsi que des investissements portuaires et énergétiques. L'accord prévoit une hausse progressive des exportations de minerai de fer de 5 M de tonnes par an à 20 M de tonnes en 2026, avec des études de faisabilité en cours pour une capacité au-delà. Selon l'entreprise ArcelorMittal, en contrepartie de l'extension des droits miniers et de l'accès réservé aux capacités ferroviaires dans lesquelles elle investit, elle versera 200 M USD à l'État libérien et s'engage à un dispositif d'accès multi-utilisateurs au corridor ferroviaire.

Mali – Renouvellement du permis d'exploitation de Barrick sur la mine d'or de Loulo

Le 13 février 2026, le Conseil des ministres a approuvé le renouvellement pour 10 ans du permis d'exploitation de la mine d'or de Loulo, transféré à SOMILO SA (Société des mines de Loulo), filiale locale du groupe canadien Barrick, détenue à 80 % par ce dernier et à 20 % par l'État malien. Situé dans la région de Kayes au sud-est du pays, le complexe de Loulo-Goukoto constitue l'un des principaux actifs aurifères du Mali, où l'or représente 80 % des exportations (FMI). Le périmètre, initialement limité à 48 km², a été élargi à 261,2 km². L'étude de faisabilité menée par Barrick identifie des réserves économiquement exploitables sur 6 ans pour les mines à ciel ouvert et 16 ans pour les mines souterraines, avec une production annuelle brute estimée à 420,9 K onces (11,9 tonnes) d'or. Ce renouvellement intervient après une période de tensions liées à l'application du Code minier révisé de 2023, un accord conclu fin 2025 entre les deux parties ayant permis la reprise des activités dès décembre. Ainsi, en 2025, Barrick a déclaré une production totale de 29 000 onces d'or (0,8 tonne) sur le complexe de Loulo-Goukoto. Pour 2026, le groupe anticipe en revanche une nette remontée de l'activité, avec une production attribuable comprise entre 260 000 et 290 000 onces d'or (7,4 à 8,2 tonnes).

Niger – Permis de petite exploitation minière d'or attribué à la NTMC

Le 23 janvier 2025, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret attribuant le permis de petite exploitation minière d'or "INCI" à la société Niger Turkiye Mining Company (NTMC). Les travaux de recherche réalisés par la société ont mis en évidence un gisement dont la quantité récupérable est estimée à 4,1 tonnes d'or. La durée de vie initiale de la mine est de 4 ans, susceptible d'être étendue en fonction du développement de nouveaux gisements dans la zone. Selon le communiqué, l'exploitation devrait générer 100 emplois directs et produire des retombées économiques estimées à 97 M USD, issues principalement de la redevance minière, de

la redevance superficière, de l'impôt sur le bénéfice, des dividendes et des droits d'importation, tout en soutenant les entreprises locales conformément aux dispositions de l'ordonnance sur le contenu local dans les secteurs des mines et hydrocarbures.

RDC – Cobalt artisanal : l'EGC structure la filière avec des partenaires européens

L'Entreprise Générale du Cobalt (EGC), détentrice du monopole étatique sur l'achat et l'exportation du cobalt artisanal en République Démocratique du Congo (RDC), a signé le 10 février 2026 un protocole d'accord avec Eurasian Africa Resources Group (ERG). Conclu en marge du forum Mining Indaba, cet accord porte sur la formalisation et l'encadrement de l'exploitation minière artisanale. Il prévoit à cet effet un projet pilote sur une concession d'ERG dans le Lualaba. L'EGC y supervisera l'exploitation par des mineurs artisanaux, visant à améliorer les conditions de travail et à garantir la traçabilité et la conformité aux standards internationaux. Avec des quotas d'exportation de 1 775 T pour 2025 et 5 640 T pour 2026-2027, l'EGC dispose désormais du cinquième rang des exportateurs nationaux. En novembre 2025, l'entreprise a franchi une étape symbolique en produisant ses premières 1 000 T de cobalt artisanal entièrement traçables, présentées comme « propres » et conformes aux critères ESG. Pour la commercialisation, l'EGC s'appuie sur des partenariats avec les négociants suisses Mercuria et Trafigura. Mercuria a annoncé sa première transaction de cuivre et de cobalt avec l'entreprise publique, tandis que Trafigura a conclu un accord pour une première livraison via le corridor ferroviaire de Lobito. Ce corridor, qui relie la ceinture du cuivre congolaise au port angolais de Lobito, est au cœur de la stratégie logistique. L'accord de partenariat stratégique signé entre la RDC et les États-Unis en décembre 2025 prévoit que, sur cinq ans, 50 % du cuivre et 30 % du cobalt commercialisés par les entreprises publiques transitent par cette voie.

Tanzanie – Maurel & Prom lance une campagne de forage

Après deux ans de préparation, l'opérateur français Maurel & Prom a lancé le 6 février 2026 une campagne de forage d'un montant de 90 M USD dans le champ de Mnazi Bay, situé dans la région de Mtwara. Cette campagne, coordonnée et financée à 65% par Maurel & Prom, vise à forer trois nouveaux puits de gaz naturel (deux de développement et un d'exploration). L'exploitation de ces puits devrait augmenter de 30% la production gazière actuelle (90-100 millions de pieds cubes par jour via cinq

puits existants) et permettre de répondre à la demande énergétique croissante du pays.

Industrie, transports et services

Afrique du Sud – La ville du Cap se tourne vers le secteur privé pour améliorer l’approvisionnement en électricité et en eau

La ville de Cape Town lance des appels d’offres pour confier à des entreprises privées la production d’électricité et la construction d’infrastructures hydrauliques, comme une usine de dessalement et des projets de réutilisation de l’eau. L’objectif est de sécuriser l’approvisionnement tout en réduisant les coûts pour la municipalité. Pour l’électricité, Cape Town souhaite diminuer sa dépendance à Eskom en achetant de l’énergie auprès de producteurs privés, notamment dans le secteur des énergies renouvelables. Ce modèle devrait aussi stimuler la concurrence et stabiliser l’offre.

Côté eau, la municipalité prévoit des partenariats public-privé avec des contrats d’achat sur 20 ans pour les grandes installations. Cette stratégie vise à renforcer la résilience face aux sécheresses et à anticiper les besoins futurs. Les barrages de la ville sont actuellement remplis à 60 %, après un hiver peu pluvieux, et leur niveau diminue d’environ 2 % par semaine. L’eau reste un enjeu majeur : entre 2015 et 2018, Cape Town avait failli devenir la première métropole mondiale à manquer totalement d’eau potable, en raison d’une sécheresse exceptionnelle, d’une croissance démographique rapide et d’une forte dépendance aux précipitations.

RDC – Abu Dhabi Ports et la RDC signent un protocole pour un terminal polyvalent à Matadi

Le groupe portuaire émirati Abu Dhabi Ports et le ministère des Transports de la RDC ont signé un protocole d’accord pour le développement et l’exploitation d’un terminal polyvalent au port de Matadi, principal point d’entrée maritime du pays. Cette entente préliminaire vise à améliorer les capacités opérationnelles du port et à fluidifier les chaînes d’import-export, alors que les volumes commerciaux de la RDC sont en hausse. Aucun détail technique ou financier n’a été communiqué à ce stade, le projet étant dans sa phase exploratoire. Ce projet s’inscrit dans une feuille de route plus large discutée depuis novembre 2025 avec AD Ports, incluant le corridor de Lobito, deux ports secs et des liaisons routières entre Kolwezi, Dilolo, l’Angola et la Zambie. Il répond aussi aux limites structurelles du port de Matadi, dont le faible tirant d’eau contraint la RDC à transiter par les ports de transbordement (Dar-es-Salaam, Pointe-Noire, Lobito, Luanda, Mombasa) pour une partie de ses échanges extérieurs. Parallèlement, le groupe français Eiffage a obtenu en janvier 2025 un contrat d’environ 100 M EUR (119 M USD) pour la mise à niveau du terminal à conteneurs de Matadi,

confié à l'opérateur MCTC. Ces travaux complèteront à terme la mise en service du port en eaux profondes de Banana, actuellement construit par DP World, afin de renforcer l'autonomie logistique du pays et réduire sa dépendance aux infrastructures étrangères.

Soudan – Reprise limitée du trafic à l'aéroport de Khartoum

Le 1er février, un avion de la compagnie Sudan Airways, en provenance de Port-Soudan, s'est posé à l'aéroport international de Khartoum, marquant une reprise limitée du trafic aérien vers la capitale. L'aéroport était resté fermé depuis le début de la guerre en avril 2023. Un premier vol avait déjà atterri en octobre, mais l'aéroport avait de nouveau été contraint de fermer à la suite d'attaques de drones. Cette reprise reste toutefois fragile et se limite aux vols intérieurs.

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Eftihia Frager**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Pierre Séjourné**

Gabon, Sao Tomé : **Michel Boivin**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Mathieu Bruchon**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Christophe Morchoine**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Samuel Lefebvre**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Ihssane Slimani-Houti**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Marc Legouy**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Emmanuelle Boulestreau**

Ghana : **Julien Frioux**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Benoît Campagne (benoit.campagne@dgtresor.gouv.fr)

Emeline Baudet (emeline.baudet@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>